

SID IDF

Service Achats Infrastructure

Saint-Germain-en-Laye, le 02 juin 2025

Bureau pilotage et audit des  
achats

Affaire suivie par :

Sybelle ANDEME

Courriel :

cybelle.andeme@intradef.gouv.fr

<b><u>OBJET :</u></b>	BdD Ile de France et Creil – Accord-cadre à bons de commandes portant sur la réalisation des contrôles et vérifications périodiques obligatoires relevant de du périmètre du SID-IDF
<b><u>REFERENCE</u></b>	DAF_2025_000292

**QUESTION 1 :** Bonjour, concernant l'envoi de la vidéo de démonstration, est-il possible soit :

- de vous le remettre en main-propre sur site et de ne pas cacheter l'enveloppe ?
- de vous l'envoyer sous courrier avec AR ?

**REPONSE 1 :**

Bonjour, il est possible de transmettre la vidéo de démonstration avant la date limite de réception des offres soit :

- en main-propre, contre récépissé, au service achats infrastructure du SID-IDF ;
- par voie postale sous courrier avec AR.

**QUESTION 2 :**

- a) 4.25 Contrôle d'installations électriques par thermographie (prix par installation) Qu'entendez-vous par installation ?
- b) 6.42 Location de charge : L'unité est au composant, à la demi-journée ou à la journée ?

**REPONSE 2 :**

- a) Le prix pour un contrôle par thermographie est défini avec l'unité pour une (1) installation électrique, à savoir une (1) armoire électrique, un (1) abri de prises, un (1) poste de commande.
- b) L'unité de location de charge est définie avec l'unité d'un composant, à savoir une (1) charge nécessaire au contrôle.

**QUESTION 3 :**

Serait-il possible d'envisager un délai de remise supplémentaire de 2 à 3 semaines ? Cela nous permettrait de vous soumettre une offre soigneusement élaborée.



**MINISTÈRE  
DES ARMÉES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Secrétariat général  
pour l'administration**

**REPONSE 3 :**

Bonjour, la date limite de réception des offres est reportée au **17 juin 2025, 11H00**.